



**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
LE LUNDI 19 DÉCEMBRE 2016 – 19 H 30**

ORDRE DU JOUR

- A. Ouverture de la séance**
1. Moment de réflexion
 2. Adoption de l'ordre du jour
- B. Présentation des prévisions budgétaires 2017 et du programme des dépenses en immobilisation pour les années 2017-2018-2019**

Période de questions

- C. Prévisions budgétaires 2017 et du programme des dépenses en immobilisation pour les années 2017-2018-2019 – Adoption**
- D. Adoption de règlement**
1. Règlement numéro 2016-364 fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice 2017 et les conditions de leur perception

Période de questions

- E. Levée de la séance**

Jacques Taillefer, directeur général et secrétaire-trésorier